



Par les **Nouveaux Systèmes Énergétiques**

Questions / Réponses

1. Qu'est-ce que France Batterie ?

France Batterie organise le travail collectif des acteurs de la batterie en France pour structurer la filière.

Elle réunit des industriels, des organismes de recherche et des acteurs de l'écosystème sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction au recyclage.

Elle est portée par le Comité Stratégique de Filière Nouveaux Systèmes Énergétiques.

2. Pourquoi France Batterie a-t-elle été lancée ?

Le lancement de France Batterie s'inscrit dans une stratégie française et européenne visant à :

- Accélérer l'électrification des usages,
- Renforcer la souveraineté industrielle,
- Structurer une filière complète de l'extraction au recyclage, en passant par la production de cellules.

Elle répond à un besoin de coordination entre les acteurs pour accompagner la montée en puissance de la filière batterie en France.

3. Qui participe à France Batterie ?

France Batterie associe :

- Environ 40 industriels couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur,
- Les principaux organismes de recherche français (CNRS, CEA, BRGM, IFPEN, ...).

Elle couvre l'ensemble des maillons : extraction, matériaux et composants, cellules, assemblage et intégration, électronique, seconde vie et recyclage.

4. Que fait concrètement France Batterie ?

France Batterie anime un travail collectif pour :

- Partager une compréhension commune des dynamiques industrielles,
- Identifier les priorités stratégiques,
- Animer des groupes de travail thématiques,
- Contribuer à la structuration de la filière batterie,
- Formuler des recommandations opérationnelles en lien avec l'État.

France Batterie conduit notamment :

- Des analyses de la filière et de ses chaînes de valeur,
- Des travaux sur les enjeux industriels et réglementaires,
- Des groupes de travail thématiques,
- Des productions analytiques, dont l'Observatoire international de la batterie.

5. Quels sont les objectifs de la filière ?

La feuille de route, qui s'inscrit dans le cadre du contrat stratégique de filière signé en 2025, s'articule autour de trois priorités :

- Déployer des gigafactories pour atteindre 100 à 120 GWh de capacité d'ici 2030,
- Sécuriser les approvisionnements en matières premières, notamment via le recyclage et le développement de matériaux et composants,
- Développer un écosystème durable de réparation et de seconde vie des batteries.

6. Qu'est-ce que l'Observatoire international de la batterie ?

L'Observatoire international de la batterie est un outil d'analyse développé dans le cadre de France Batterie.

Il permet de :

- Suivre les dynamiques industrielles à l'international,
- Analyser les stratégies des pays et des acteurs,
- Éclairer les décisions de la filière.

7. France Batterie est-elle une fédération ou un syndicat ?

Non.

France Batterie n'est ni une fédération, ni un syndicat, ni une association.
Elle organise un travail collectif pour structurer la filière batterie.

8. Quels sont les liens avec l'Etat ?

France Batterie travaille en lien étroit avec l'État :

- Contribution aux réglementations et dispositifs de soutien,
- Participation à la stratégie industrielle nationale,

- Articulation avec les politiques publiques (France 2030, PIIEC).

Depuis 2019, plus de 3 milliards d'euros ont été investis par l'Etat dans la filière batterie en France.

9. En quoi la filière française est-elle déjà une réalité industrielle ?

La filière française repose sur :

- Des acteurs industriels historiques,
- Des projets de gigafactories en développement,
- Un écosystème complet en amont et en aval,
- Un réseau académique reconnu.

Elle développe également des technologies de nouvelle génération (sodium-ion, batteries tout solide).

10. Pourquoi les batteries sont-elles stratégiques ?

Les batteries sont une technologie clé pour :

- L'électrification de la mobilité,
- La transition énergétique,
- La stabilité des systèmes électriques,
- La souveraineté industrielle européenne.

11. Quelle est la dimension européenne ?

France Batterie s'inscrit dans une dynamique européenne renforcée par plusieurs initiatives :

- Industrial Accelerator Act (IAA), introduisant des critères de contenu européen,
- Battery Booster Facility, visant à soutenir la montée en puissance des gigafactories.

CONTACTS PRESSE

Cabinet de M. Sébastien Martin

✉ presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Direction Générale des Entreprises

✉ presse.dge@finances.gouv.fr

Nouveaux Systèmes Énergétiques

✉ presse@systemesenergetiques.org



systemesenergetiques.org